

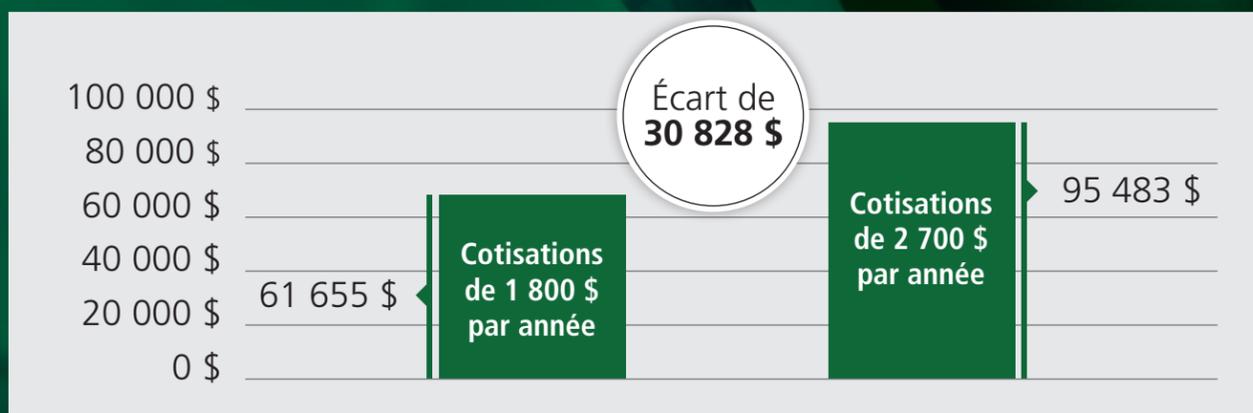
VOUS CHERCHEZ LA COMBINAISON PARFAITE?



Pour chaque dollar que vous versez à votre régime de retraite enregistré, votre employeur verse aussi des cotisations dans votre compte, jusqu'à concurrence du plafond du régime.

Voyez les résultats après 20 ans d'épargne :

SALAIRE	VOS COTISATIONS	COTISATIONS DE CONTREPARTIE DE L'EMPLOYEUR	TOTAL DES COTISATIONS
30 000 \$	6 % ou 1 800 \$	900 \$	2 700 \$



En fonction d'un taux de rendement de 5 % sur 20 ans sur les cotisations mensuelles. Cette hypothèse, formulée à titre informatif seulement, prend en compte un taux de rendement mensuel de 5 % à l'abri de l'impôt. Rien ne garantit que les résultats indiqués seront atteints. L'hypothèse du taux de rendement de 5 % pourrait ne pas refléter votre portefeuille de placements. L'impôt est exigible au moment du retrait.

Pour augmenter votre taux de cotisation et ainsi maximiser les cotisations de votre employeur, communiquez avec votre service des ressources humaines.

